

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 27 novembre 2009

**Service instructeur**  
Service Développement Culturel

N° CP-2009-15-7-1

**Service consulté**

**COMMUNICATION  
COMITE DE SUIVI  
SOUTIEN AUX INSTITUTIONS ET LIEUX DE DIFFUSION**

Résumé : *Informations relatives au Comité de Suivi mis en place dans le cadre du partenariat conclu avec le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC)*

***Comité de Suivi (annexé au rapport)***

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de Comités de Suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre au titre des partenariats conventionnels.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine qui s'est réunie le 7 octobre 2009, je vous prie de bien vouloir prendre acte des informations relatives au Comité de Suivi 2008 de la convention de partenariat entre le Département et le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC)

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

**COMITE DE SUIVI****Commission de la Culture du 7 OCTOBRE 2009**

<b>Structures</b>	<b>Politique culturelle Ligne de soutien</b>	<b>Subvention allouée en 2008</b>	<b>Subvention prévue pour 2009</b>	<b>Observations</b>
<b>CDMC GUEBWILLER</b>	Institutions et Lieux de Diffusion	1 100 000 €	1 000 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi du 14 mai 2009

**Institutions et Lieux de diffusion**  
**Commission de la Culture du 7 Octobre 2009**

**Le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture de Haute-Alsace**  
**CDMC**

\*\*

**Comité de suivi 2008**

Le Conseil Départemental pour la Musique et la Culture (CDMC) est une association localisée dans le bâtiment de l'ancien couvent des Dominicains, propriété du Département du Haut-Rhin.

Le Conseil Général a confié au CDMC, outil de la politique musicale du Département du Haut-Rhin, une mission générale de développement et promotion des pratiques musicales sur le territoire départemental dans le cadre d'une convention depuis 1996.

Cette structure est soutenue par le Département dans le cadre d'un partenariat à travers une convention de 2009 à 2012 qui prévoit l'engagement du Département comme suit :

<b>Département</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b>Subventions</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>	<b>1 014 300 €</b>	<b>1 014 300 €</b>
Fonctionnement	950 000 €	950 000 €	964 300 €	964 300 €
Investissement	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €

Son activité s'appuie sur un projet culturel qui vise à :

- Contribuer, avec l'ensemble des partenaires musicaux, à la qualité de la formation des enseignants (plan départemental de formation), de l'enseignement et de la pratique musicale,
- Susciter, développer, accompagner toute initiative liée à l'exercice de sa mission,
- Proposer une information actualisée et spécialisée accessible au monde musical,
- Conseiller (écoles de musique, conservatoires, communes, acteurs oeuvrant dans le domaine de la musique)

Le dispositif partenarial prévoit la tenue annuelle d'un Comité de suivi, chargé de l'exécution de la convention. Réuni le 14 mai 2009, il a permis à l'association et au Département de faire le point sur l'évolution du projet culturel : bilan d'activité 2008 et ses perspectives pour 2009.

**Formation, Evaluations : une recherche de qualification, d'harmonisation et d'ouverture vers des disciplines musicales spécialisées...**

Organisme de formation agréé, le CDMC propose un éventail de formations à l'intention des enseignants, en lien étroit avec l'évolution des pratiques et articulé avec les objectifs du Schéma Départemental des Enseignements artistiques Spécialisés.

Formation des enseignants de musique :

- 258 professeurs formés (202 en 2007) (12 740 heures)
- 10 enseignants présentés aux épreuves d'agrément nécessaire à leur nomination en qualité de professeurs d'enseignement artistique

Le Plan départemental de formation est ouvert aux musiques actuelles depuis 2007 : 27 stagiaires ont bénéficié de ces formations.

Formation professionnelle continue :

- 18 stagiaires (6 649 heures de formation au diplôme d'Etat d'Assistant Spécialisé sous-traitées par le CDMC au CEFEDM de Metz);

## Evaluation des élèves :

La mise en œuvre des examens d'évaluation des élèves est réalisée dans l'objectif d'homogénéiser le niveau des écoles et de l'enseignement. Conformément aux objectifs du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques Spécialisés, des dispositions ont été prises pour uniformiser les critères d'évaluation. Près de 1000 élèves ont été évalués en 2008 :

Niveau	Formation musicale	Pratique d'un instrument
1 <sup>er</sup> cycle	356	273
2 <sup>ème</sup> cycle	186	150
3 <sup>ème</sup> cycle	6	24
<b>Nombre total d'élèves évalués</b>	<b>548</b>	<b>407</b>

## **Information, Centre de ressources :**

***Une bibliothèque musicale riche constituée à 80 % de partitions pour orchestres à vent, unique au monde, facilement consultable, actualisée en permanence et dont la consultation par les haut-rhinois est en augmentation...***

- 90 partitions offertes aux sociétés de musique du Département
- plus de 50 000 œuvres répertoriées
- près de 1250 connexions par jour sur [www.windmusic.org](http://www.windmusic.org)
- mise en place d'une nouvelle plate-forme simplifiant la recherche et la production sonore en open source (libre de droits)
- réalisation d'une transcription complète de l'oeuvre d'opéra d'orchestre à vent d'Ida Gotkosvki

Le fonds a pu être abondé grâce la collecte de nouveautés à la Musikmesse de Francfort pour les éditeurs européens et à la Midwest Clinic de Chicago pour les Etats-Unis.

Au regard de sa vocation, le CDMC a participé à la réflexion pour la préfiguration du réseau Départemental des Musiques actuelles. En 2008, bien que doté de documentation spécialisée dans ce domaine, le CDMC n'a pas été sollicité par les acteurs des musiques actuelles.

## **Diffusion**

***Une activité restreinte... (le CDMC ayant recentré son activité sur ses principales missions (formation, information, conseils, expertise)... dans un objectif de proximité territoriale***

- 150 concerts organisés en maisons de retraites par des petits ensembles
- le CDMC est le relais départemental de l'Etat pour l'organisation de la fête de la Musique
- renouvellement de la collaboration en 2009 avec le Festival du Printemps Rhéna
- des concerts ont été organisés, en partenariat avec la ville de Guebwiller, le samedi après-midi pendant la saison estivale

Le Concours Philipp Jones, rencontre de prestige de cuivres de très haut niveau, n'est plus organisé dans le Département en raison d'un coût très élevé et de l'absence de sponsors.

## **Schéma Départemental des Enseignements artistiques Spécialisés (SDEAS)**

***Une compétence nouvelle pour le Département : le CDMC prestataire de service pour le Département ...***

Le CDMC, accompagne le Département pour la mise en œuvre opérationnelle du Schéma des Enseignements artistiques spécialisés, validé par l'assemblée départementale au BP 2008.

Cette prestation de service s'opère dans le cadre d'un marché public conclu entre le Département et le CDMC.

Ainsi, en 2008, sous l'impulsion et la responsabilité du Département, le CDMC a :

- ↳ participé à l'ensemble des rencontres sur le terrain, auprès des partenaires musicaux dans l'objectif de leur adhésion à la dynamique proposée par le Schéma ;
- ↳ mis en place des commissions instrumentales (flûtes, hautbois, clarinettes, saxophones, trompettes, cors, trombones, tubas, batteries, percussions, piano, guitare, harpe). Ces commissions, composées de professeurs issus des écoles haut-rhinoises et des représentants des conservatoires du Département, ont pour objectif de définir les répertoires pour les examens d'évaluation ;
- ↳ recruté deux chargés de mission au 1<sup>er</sup> janvier 2009 pour le volet du Schéma qui portera sur la Danse et le Théâtre selon une logique identique à celle proposée pour la Musique: état des lieux, diagnostic, propositions, concertations, adhésion au SDEA.

#### **Bilan financier 2008 et budget prévisionnel 2009 :**

CDMC	BILAN	BUDGET
	2008	2009
Produits	1 402 680 €	1 442 100 € **
Charges	1 386 170 €	
Excédent	16 510 € *	

\* l'excédent 2008 s'explique par des produits financiers exceptionnels à hauteur de 14 320 €

\*\* Sur le budget prévisionnel global, la mise en œuvre du SDEAS est évaluée à 426 834 €. La facturation au Département de la prestation de service dans le cadre du marché public s'élève à 403 800 € HT en 2009.

#### **Observations :**

En adaptant son activité à l'évolution de l'enseignement, des pratiques musicales et des répertoires, le CDMC contribue au développement musical du Département en construisant un réseau dynamique, performant et de qualité, actualisé et structuré.